Conseil départemental de Loire-Atlantique

la cgt

Nantes, le 30 octobre 2026

Monsieur Michel MENARD
Président du Conseil départemental de
La Loire-Atlantique
Hôtel du département
3, quai Ceineray
CS 94109
44001 NANTES CEDEX 1

OBJET : préavis de grève pour 5 au 30 novembre 2026

Copies :
Mme Lydie MAHE
M. Xavier-Pierre LUCAS
Mme Anita BESNIER-GAIGNARD

Monsieur le Président,

Le mois d'octobre a vu éclore un mouvement de ras-le-bol généralisé concernant l'état des services publics et le coût de la vie. Ce mouvement initié par la jeunesse lycéenne a rapidement trouvé une résonance dans le reste de la société. Les manifestations du weekend dernier ont démontré que pour une part majoritaire de la population c'en est assez.

En tant que fonctionnaires nous ne sommes pas surpris.

Nous alertons depuis des années sur la dégradation progressive des conditions dans lesquelles nous exerçons nos missions. Au désengagement progressif de l'État, s'ajoute le manque de moyens matériels et humains et de reconnaissance de nos métiers.

La sécheresse et les canicules de cet été nous semblent déjà loin et pourtant elles ont mis en exergue l'inadaptation des services publics face aux événements climatiques extrêmes.
La crise écologique aussi assombrit l'avenir de la jeunesse et seuls des services publics forts seront capables de protéger les populations.

Nous sommes également les travailleurs et travailleuses ayant le plus perdu de pouvoir d'achat ces 20 dernières années. Comment donner envie aujourd'hui à un.e jeune de rentrer dans la fonction publique en lui expliquant qu'il faudra 15 ans pour que son traitement de base passe au-dessus du SMIC ? Que sur ses 20 premières années de carrière son salaire n'augmentera que d'un point tous les ans ou tous les trois ans ? Qui accepterait de devenir plus pauvre chaque année dans une société qui produit tant de richesses ?

Alors que la situation économique mondiale se tend fortement avec notamment une hausse très importante du coût de l'énergie, le gouvernement illégitime s'entête et nous propose une nouvelle saignée de 54 milliards. Une saignée qui n'a d'autre but que de compenser les cadeaux fiscaux consentis par le Président de la République aux grandes entreprises et aux plus riches depuis 2017 et de financer la préparation d'une guerre dont nous serons également les victimes. C'est le racket du siècle.

Pour nous aussi, c'en est assez.

Ainsi, le syndicat CGT du département appelle les agent.e.s publics à se mobiliser tout au long du mois de novembre afin d'exiger :

- l'augmentation immédiate et, *a minima*, de 10 % de la valeur du point d'indice avec à moyen terme le point d'indice à 6,50 € et une augmentation des effectifs des services publics,
- l'abrogation des 1607 h et la mise en place des 32 h par semaine,
- la suppression du jour de carence et le retour à une prise en charge à 100 % dès le premier jour en arrêt maladie,
- l'abrogation de la réforme des retraites et l'adoption du départ à 60 ans pour toutes et tous à taux plein (hors départs anticipés pour les métiers pénibles),
- l'attribution du SEGUR pour les oublié.es

Localement, la CGT revendique :

- la revalorisation immédiate du RIFSEEP de 10% pour tou.tes les agent.es de la collectivité,

- l'augmentation du RIFSEEP pour les oubliés du SEGUR à hauteur du montant de ce dernier,

- l'augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant à 12,32€ avec une participation employeur de 7.32€ et son indexation sur les plafonds d'exonération,

- l'augmentation de la participation employeur au contrat de santé prévoyance à 35€,

- l'augmentation de l'indemnité de repas à 20€,

- l'augmentation du plafond des indemnités abonnements transports à 150€,

- l'augmentation des indemnités d'astreinte sur une base de 300€/semaine,

- l'augmentation de l'indemnité télétravail à 253.44€ annuels,

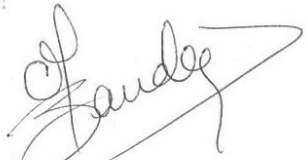
- la mise en place d'un CIA relatif aux aléas climatiques pour les agent.es empêché.es de télétravail et les plus exposé.es,

- la mise en place d'horaires aménagés et généralisés entre le 1er juin et le 15 septembre en cas de périodes de fortes chaleurs.

Le syndicat CGT du conseil départemental demande la tenue d'une réunion de négociation pour discuter de ces revendications locales, comme le stipule le code du travail.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la CGT
La Co-secrétaire



Marie BAUDEQUIN

Pour la CGT
Le Co-secrétaire



Sébastien HERVY